

**BULLETINS COMMERCIAUX**

On annonce la découverte d'une mine de cuivre dans une des montagnes qui entourent le lac Memphremagog. Ils s'agit probablement d'un de ces gisements de pyrites de cuivre qui abondent dans ces parages et dont plusieurs sont déjà exploités.

On dit que le bill sur le tarif préparé par le Sénat des Etats-Unis doit réduire de \$2.00 à \$1.25 le droit de douane sur le bois de sciage. Les sénateurs des districts à exploitations forestières du Wisconsin et du Michigan s'opposent énergiquement à cette réduction.

Un abonné superstitieux, dit notre confrère du *Moniteur Acadien*, qui a trouvé une araignée dans les plis de son journal, voudrait savoir si la chose doit être considérée comme un mauvais présage. Rien de cela. L'araignée parcourait simplement les colonnes du journal pour s'assurer quel marchand n'annonçait pas ses marchandises, afin qu'elle pût filer sa toile en travers sa porte sans crainte d'être dérangée.—*Progrès de L'Est.*

Un certain nombre de capitalistes de Port Arthur se proposent la construction et l'exploitation d'une fonderie importante où se ferait la fabrication de tout l'outillage pour le travail des mines, etc. Les autorités du chemin de fer Canadien du Pacifique leur ont promis le patronage de la compagnie pour tous les ouvrages en rapport à cette extrémité de la ligne.

*The Commercial.*—Nous extrayons du journal "The Commercial" le dernier rapport du marché à Edmondton. Il se lit comme suit: Avoines 40 à 50c, l'approvisionnement est supérieur à la demande; orge 50c, peu d'acheteurs; blé de 90c à \$1.75, argent comptant, l'approvisionnement ne suffit pas à la demande; patates, de 40 à 50c; beurre 40c; œufs 50c; poulets 75c; dindes \$2.50; foin \$8.00 la tonne; charbon \$3.50 la tonne; bois \$2.00 la corde.

Les commerçants de Londres ont adopté une nouvelle manière de faire le commerce que nous communiquons à nos lecteurs, croyant qu'elle sera pour eux un sujet d'intérêt.

Ils s'engagent à fournir tel ou tel article de nourriture pour une famille, à tant par tête et cela pendant toute une saison. Prenons, comme exemple, le poisson; moyennant dix cents par tête, par jour, les clients ont droit à choisir leur approvisionnement dans dix différentes variétés de poisson. Une fois la commande donnée, on n'a pas à s'en occuper, le maraicher se charge de livrer sa marchandise dont le choix est laissé généralement à sa discrétion.

On prétend que ce système de vente fonctionne mieux qu'on était en droit de s'y attendre. Si le client n'est pas satisfait de la marchandise, il change de fournisseur. Ce mode de faire le commerce a cet avantage que le consommateur peut calculer, à dix cents près, ce que lui coûtera sa nourriture pour un temps déterminé, quel qu'il soit.

La vanilline qu'on a introduite depuis quelque temps dans le commerce; n'est pas un produit de la vanille, elle est extraite de la sève résineuse du pin qui contient de la-conifèrene ou l'alcool conféryl. Ce dernier est converti en vanilline par le procédé de l'oxidation. MM. Tiemann et Haarmann qui ont, les premiers, étudié la constitution chimique et se sont livrés à la réparation de ce nouvel agent ont graduellement perfectionné leur découverte, et aujourd'hui cet article de commerce n'en cède en rien pour l'arôme à la vanilline naturelle contenue dans la baie de la vanille. Les prix qu'on en demande en rendent l'emploi beaucoup plus économique qu'aucune quantité équivalente du produit naturel. Les différents fabricants qui en font actuellement l'exploitation en Europe ne paraissent pas s'être encore organisés en combine; aussi son cours perd-t-il de sa valeur de jour en jour.

On a cru pendant un certain temps que la vanille artificielle détruirait l'industrie et le commerce de la vanille comme le fait s'est présenté pour l'alizarine artificielle vis-à-vis de la garence, mais ces présomptions, contra toute attente, ne se sont pas réalisées. La vanille tient très bien ses prix et il est même établi que sa culture est plus considérable et qu'il s'en vend plus que depuis l'introduction de sa rivale dans le commerce.

Ceci s'explique. Il est bien connu que l'extrait de la vanille provenant de la fève même contient autre chose que de la vanille: citons entr'autres, ce que nous pourrions appeler l'extractive, et beaucoup de matière colorante. Ces dernières substances retiennent à un degré beaucoup plus énergique, leur odeur originaire que ne le pourrait faire un simple réactif neutre. Ainsi, comme exemple, si, pour donner à deux mélanges séparés et d'égale quantité, inertes et insipides tous deux, une même saveur, vous vous servez de deux liquides possédant autant que possible la même force odorante, l'un au moyen de la vanille, l'autre, de l'extrait de la fève de la vanille, vous constaterez que le dernier procédé retiendra beaucoup plus longtemps son odeur. Mais l'application de la vanille ne se borne pas à ce seul cas. Employée dans les préparations culinaires, à quelques exceptions près, on n'exige pas qu'elle conserve cette vertu pour plus de quarante huit heures. D'un autre côté, lorsqu'il s'agit de chocolat ou autres confiseries faits en grande quantité pour le marché, il devient nécessaire de l'assurer de la durée de l'odeur et du goût pour le plus long espace de temps possible. Comme conclusion, on peut dire que si la vanilline artificielle donne satisfaction dans le premier cas, la baie naturelle doit lui être préférée dans le second. On s'accorde à dire qu'un once de vanilline est égal à 40 onces de fèves de vanille.

**NOUVELLES SOCIETES**

"F. Blanchard & Cie."—Restaurateurs licenciés. Associés: Francis Blanchard et Edmond Dufresne, font affaires ensemble à Montréal sous ce nom depuis le 3 novembre 1888.

"Tétrault & Cie."—Charles Bé-

langer et Eugène Lavigne, manufacturiers de tabac, font affaires sous ce nom à Montréal depuis le 2 janvier 1889.

"John Aitken & Co."—Manufacturiers de chemises pour hommes, vêtements pour dames et enfants. Associés: Dame Elizabeth Garrie, veuve de feu Andrew Mackerrow et John Aitken Mackerrow, font affaires ensemble à Montréal sous ce nom depuis le 2 janvier 1889.

"L. Blanchet & Cie."—Commerçants de chaussures. Associés, L. Blanchet et Théophile Lavigne font affaires ensemble sous ce nom à Montréal depuis le 4 janvier 1889.

**DISSOLUTIONS DE SOCIETES**

John E. Scott et François Xavier Millot ont dissout, depuis le 11 décembre 1888, la société existant entr'eux sous le nom de "The Dominion Dry Plate Company."

Francis Blanchard et Napoléon Benoit, ont dissout, depuis le 27 octobre 1888, la société existant entr'eux comme restaurateurs licenciés sous le nom de "F. Blanchard & Cie."

Isaïe Tétrault, Eugène Lavigne et Charles Bélanger ont dissout, depuis le 4 janvier 1888, la société existant entr'eux, à Montréal, comme manufacturiers de tabac, sous le nom de "Tétrault & Cie."

**RAISONS SOCIALES.**

"Baynes & Company" O'Hara Baynes agent, Montréal, fait affaire seul sous le nom plus haut indiqué depuis le 21 novembre 1888.

"G. Riverin" Dame Georgiana Riverin, épouse séparée, quant aux biens de L. U. Fontaine fait affaires seule sous ce nom, à Montréal, comme marchande publique et épicière, depuis le 15 décembre 1888.

"James Aird" Mathilda Mathon épouse séparée de biens de James Aird, fait affaires seule sous ce nom, à Montréal, comme marchande publique pour le commerce de charbon, bois, foin, paille, etc., depuis le 1er janvier 1889.

**LE DEPOT PRINCIPAL**

Pour la vente en gros des spécialités suivantes:

*Remède du Père Mathieu*

*Remède du Dr Sey*

*Amers Indigènes*

*Lotion Persienne, etc.,*

SE TROUVE CHEZ

**S. LACHANCE**

*Pharmacien et Chimiste*

1538 & 1540 rue Ste-Catherine

SUCCURSALE:

263 rue N.-Dame, Hochlaga

Jullet 1888—1a

**JOSEPH COTE**

CONSTRUCTEUR

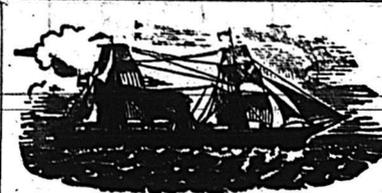
Entrepren la construction et les réparations de maisons, de tous genres et à des prix modérés.

DIX-NEUF ANS D'EXPERIENCE

Nos. 133 et 140 RUE CHAMPLAIN

MONTRÉAL.

9 noembre 1883, 1a.



**Ligne Beaver**

La ligne de Steamers de la

**CANADA SHIPPING CO'Y**

ENTRE

**MONTRÉAL ET LIVERPOOL**

Comprend les vapeurs en fer de première classe, construits sur la Clyde, à machines puissantes dont les noms suivent:

Lake Ontario, Capt. H. Campbell, 5900 ton.  
Lake Superior, Capt. Wm. Stewart, 6000 ton.  
Lake Huron, Capt. M. L. Tranmar, 4100 ton.  
Lake Winnipeg, Capt. P. D. Murray, 3900 ton.  
Lake Nepigon, Capt. F. Carey, 2300 ton.

Ces vapeurs correspondent à Montréal par trains directs avec tous les points du Canada, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest et des Etats-Unis, pour lesquels on délivre des billets d'entier parcours.

Ces vapeurs sont construits en compartiments étanches et d'une force de résistance spéciale pour le service de l'Atlantique-Nord. Les plus parfaits aménagements ont été faits pour assurer le confort et l'aise des passagers. Les cabines des passagers de première classe sont grandes et bien aérées. L'entrepont est pourvu de hamacs en toile du dernier modèle, est bien ventilé, et chauffé à la vapeur. Chaque vapeur a son médecin à bord, il y a aussi des femmes de chambre pour le service des dames et des enfants.

**PRIX DU PASSAGE.**

SALON—\$40, \$50 et \$60. Aller et retour \$80, \$90 et \$110, suivant le vapeur et l'aménagement. Les prix de \$40 et de \$80 ne valent que par le vapeur "Nepigon."

INTERMEDIAIRE—\$30. Aller et retour, \$60.

ENTREPONT—\$20. Aller et retour, \$40.

Pour fret et renseignements, s'adresser: à Belfast, à A. A. Wall, 3 Custom House Square; à Queenstown, à N. G. Seymour & Cie; à Liverpool, à R. W. Roberts, 21 Water Street; à Québec, à H. H. Sewell, 125 rue St-Pierre.

H. E. MURRAY,

Gérant Général,

Carré de la Douane, Montréal

25 mai 1888—1a.

**LA CIE DE TELEPHONE BELL DU CANADA**

ANDREW ROBERTSON, W. F. SISE  
Président. Vice-président.  
P. SLATER, Secrétaire-Trésorier.

Bureau principal à Montréal.

Cette compagnie vendra ses instruments à des prix variant de \$10 et au-dessus. Ces instruments sont protégés par les brevets que possèdent la compagnie, et les acquéreurs sont par conséquent à l'abri de contestations, et pourront se servir des lignes principales aux prix des abonnés.

La compagnie prendra des arrangements pour relier les localités privées de communications télégraphiques, avec le bureau de télégraphe le plus proche, ou encore construira des lignes privées pour les individus ou les compagnies, pour relier leurs résidences à leurs places d'affaires. Elle est prête à manufacturer toutes sortes d'appareils électriques.

Pour détails complets s'adresser au bureau de la compagnie à Montréal.

**POISSON !**

2,500 Quarts

Hareng du Labrador, Morue verte  
Morue Sèche, Saumon, Truite  
Anguille. Aussi—Huile de  
Loup-Marin, Huile de Morue,  
Farines et Grains, Provisions,  
au plus bas prix et qualités  
supérieures chez

**J. B. RENAUD & Cie**

72 à 82 RUE ST-PAUL

QUEBEC.

**Chas. Desmarteau**

COMPTABLE

AUDITEUR ET COMMISSAIRE

1608, RUE NOTRE-DAME

MONTRÉAL.

Spécialité: Règlement des affaires de faillite